

Pour vos Rhumes
vous devez de suite calmer
par l'emploi de
SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
à titre de réabonnement.....	— 22.00;	— 40.00;	— 76.00
Belgique.....	— 25.00;	— 45.00;	— 80.00
Union Postale; Tarif A.....	— 35.00;	— 65.00;	— 120.00
Tarif B.....	— 40.00;	— 70.00;	— 130.00

ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 19.08. Inter. 6.
TROUVINGE.....	26, rue Caron.
LILLE.....	2, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS.....	18, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUBRON.....	103, rue de la Station. Tél. 5.44.

CHÈQUES.....
POSTAUX.....
ET LILLE.....

POUR LA BRADERIE D'HIVER
si vous ne voulez pas les
MAGASINS
AY SOLDEUR
33, Rue Faidherbe, 33
ROUBAIX
vous aurez manqué
LES PLUS RICHES OCCASIONS

LA CARENCE DE L'ALLEMAGNE

M. Brüning annonce que le Reich ne peut plus payer les réparations

« Si la Conférence de Lausanne, déclare M. Flandin, devait être précédée par une telle déclaration de carence, il deviendrait inutile de la réunir. On ne peut, en effet, à la fois faire bon marché des droits de la France et rechercher sa collaboration. »

BILLET PARISIEN

Le Chancelier Brüning déchire les traités

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 9 JANVIER (MINUIT).

Le Chancelier Brüning a déclaré aujourd'hui à l'ambassadeur d'Angleterre que l'Allemagne ne pouvait pas continuer les paiements des réparations et qu'il doutait qu'elle put jamais les reprendre.
Pressé de expliquer par les représentants de la Presse, le Chancelier a confirmé que la situation de l'Allemagne la met dans l'impossibilité de continuer des paiements de caractère politique, et pour mieux préciser sa pensée, il a ajouté :
« Il est clair que toute tentative pour perpétuer un système de paiement de ce genre conduit fatalement à la ruine, non seulement l'Allemagne, mais encore le monde entier. »
Voilà qui est net. Le JOURNAL de ROUBAIX a souvent attiré l'attention de ses lecteurs sur la volonté inébranlable de l'Allemagne de se débarrasser une bonne fois pour toutes du fardeau des réparations. Les affirmations du Chancelier Brüning ne les surprenent donc pas, mais jamaïs le chef responsable du Reich n'avait exposé aussi brutalement son mépris pour les traités signés par l'Allemagne. Une telle audace ne pouvait passer sans protestation de notre part. Cette protestation a été formulée par M. Flandin, ministre des Finances, qui a fait aux journalistes d'importantes déclarations dont il ressort que le Gouvernement français renoncera à la Conférence de Lausanne si le Gouvernement allemand persiste dans son intention de déchirer les clauses du traité concernant les réparations.
Nous n'avons pas besoin de souligner la gravité de la situation créée par l'initiative de M. Brüning. M. Flandin, tout en réservant bien entendu son jugement définitif jusqu'à ce que les paroles du Chancelier soient traduites exactement, a affirmé que la France ne souffrirait pas que les traités signés par elle dans une façon unilatérale par l'Allemagne. Il a tout simplement fait ressortir que la crise actuelle étant avant tout une crise de crédit, c'est-à-dire une crise de confiance, tout ce qui augmenterait les doutes, quant au caractère sacré des traités, ne pourrait que l'aggraver.
Il est évident que nous n'avons rien à faire à Lausanne si c'est pour y enregistrer purement et simplement la volonté allemande de ne plus nous payer. Le Chancelier Brüning a critiqué les compromis politiques dont l'Allemagne ne veut plus. Autrement dit, si nous laissons accepter la thèse allemande et la carence allemande sans souligner mot.
Cette attitude ne pourra pas être celle du Gouvernement français de demain, quels que soient les hommes qui le composeront.

On mande de Berlin à l'Agence Reuters :
L'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Horace Rumbold, a été informé par le chancelier que l'Allemagne ne peut actuellement et ne pourra plus désormais continuer d'effectuer ses versements à titre des réparations. Ce point de vue a été, depuis quelque temps, celui de M. Brüning, qui en avait fait part aux hommes d'Etat étrangers.
Il convient toutefois d'attacher une signification particulière à la déclaration qu'il vient de faire à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, et ce, à la veille de l'ouverture de la conférence de Lausanne.
La sensation à Londres
Une réelle sensation vient d'être causée dans les milieux politiques, par la nouvelle que le chancelier du Reich a déclaré, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, que l'Al-

lemagne ne pouvait, ni dans le présent ni dans l'avenir, envisager le paiement des réparations.
Cette information suscite des commentaires très vifs et assez divers. Toutefois, on s'accorde, pour rapprocher cette déclaration du fait que le cabinet britannique avait arrêté les termes d'un mémorandum ouvrant la porte à un accord franco-anglais et que l'événement s'est produit au moment de la reprise des conversations de sir Frédéric Leith Ross avec ses collègues français à Paris. Telles sont les premières réactions politiques. On ignore encore celles des milieux officiels.

Ce que l'on dit à Berlin

LES PAROLES DE M. BRÜNING N'AURAIENT PAS EU LE CARACTÈRE ABSOLU QU'ON LEUR ATTRIBUE

On déclare, dans les milieux politiques allemands, que le chancelier Brüning n'a pas dit à l'ambassadeur Rumbold, que « l'Allemagne ne paierait plus de réparations ». On indique que cette phrase, telle qu'elle a été reproduite par des journaux étrangers, n'a pas été prononcée par le chancelier.
Celui-ci a eu avec l'ambassadeur



(Photo Keystone.)
A l'occasion de la nouvelle année, un drapeau portant le nouveau millésime et un point d'interrogation a été arboré au siège de l'organisation national-socialiste à Berlin.

de Grande-Bretagne un long entretien, au cours duquel il lui a répété que la situation économique de l'Allemagne la mettait actuellement dans l'impossibilité de faire des paiements de réparations et qu'il doutait que l'Allemagne puisse jamais se retrouver en mesure de faire des paiements de réparations.
Les déclarations du chancelier Brüning n'ont pas eu, précise-t-on, dans les milieux politiques allemands, le caractère absolu qu'on pourrait leur attribuer à la lecture des dépêches publiées à l'étranger.
On ajoute que le gouvernement allemand prendrait d'ailleurs, à bref délai, un tel sujet.

LA SITUATION EST MAINTENANT CLAIRE

On mande de Berlin à l'Agence Reuters :
Les ambassadeurs d'Allemagne à Londres, Paris et Rome, qui avaient été mandés à Berlin, pour conférer avec M. Brüning, sur le problème des réparations, rejoignent maintenant leur poste, pleinement éclairés sur l'attitude du gouvernement allemand.

Le Ministre des Finances de Roumanie à Paris



L'ARRIVÉE, A PARIS, DU MINISTRE DES FINANCES DE ROUMANIE, M. ARGENTIANO (au centre). (Photo H. Mance.)
Paris, 9 janvier. — M. Pierre Laval, président du Conseil, a reçu successivement, samedi matin, M. François, ministre d'Etat, qui doit représenter la Belgique à la Conférence de Lausanne, et M. Argentiano, ministre des Finances de Roumanie.

M. Briand a décidé de se retirer

M. Laval lui ayant offert la fonction de ministre d'Etat, il a réservé sa réponse

Paris, 9 janvier. — On sait qu'en raison de son état de santé, le ministre des Affaires étrangères a décidé de résigner définitivement ses fonctions. La lettre de démission aurait bien été envoyée. La décision prise par M. Briand aurait été communiquée par lui au président du Conseil, au cours d'un entretien qu'eurent, vendredi matin, les deux hommes d'Etat au ministère des Affaires étrangères. M. Laval, informant M. Briand de son intention de procéder à un élargissement de son ministère, exprima à ce dernier le souhait qu'il pût continuer de lui apporter son précieux concours.
M. Briand alléguait l'état précaire de sa santé et fit connaître à M. Laval son intention de se retirer, « inclinant toutefois éventuellement sur la proposition que M. Laval lui faisait de faire revenir M. Briand sur sa décision et n'y revenant pas, demanda au ministre des Affaires étrangères s'il accepterait la fonction de ministre d'Etat. M. Briand, quoique paraissant peu disposé à accepter cette offre, ne refusa cependant pas formellement et réserva sa réponse.
M. Tardieu s'entretenant avec M. Laval et M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture, est rentré samedi matin à Paris. Dès sa descente du train, il est venu à la présidence du Conseil où il a eu un entretien d'une heure avec M. Pierre Laval.
Interrogé à sa sortie du cabinet du président du Conseil, M. André Tardieu s'est refusé à toute déclaration, se bornant toutefois à dire qu'il verrait ce soir aujourd'hui M. Pierre Laval. (Lire la suite page 2.)

On fait remarquer dans les milieux autorisés que l'argent emprunté par l'Allemagne et qui, jusqu'à présent, servait au paiement des réparations, est devenu gelé et n'a pas été utilisé pour des buts productifs.

LES DETTES PRIVÉES OPPOSÉES AUX RÉPARATIONS

Si, par exemple, l'Allemagne est soulagée de ce fardeau, déclare-t-on, elle sera capable de payer toutes ses dettes privées en temps voulu, mais elle ne peut pas payer ses dettes en même temps que les réparations.

Six cents guerriers abyssins pénètrent sur le territoire de Djibouti et tuent 134 hommes d'une tribu

Djibouti, 9 janvier. — A la suite d'un meurtre qui avait provoqué entre « deux voisins de vives animosités », une bande de 600 guerriers venus d'Abyssinie, a pénétré sur le territoire de la colonie française de Djibouti et a attaqué une tribu à qui elle a tué 134 hommes.
Un peloton de méharistes est intervenu, et a repoussé l'assaut, qui a subi de lourdes pertes : 60 tués, nombreux blessés.

Le joueur de tennis anglais Perry à Roubaix



F. PERRY, récent vainqueur de la Coupe de Noël, à Paris, qui jouera aujourd'hui, dimanche, au Tennis-Club des Flandres, à 16 heures.

LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

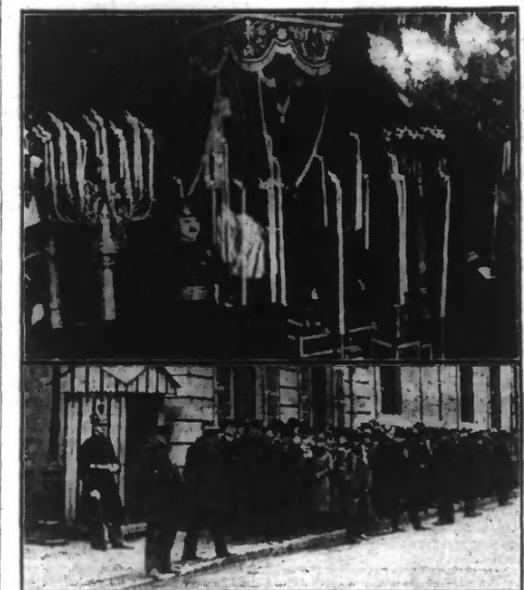
M. Bourgeois n'est plus candidat
Bordeaux, 9 janvier. — M. Bourgeois, vice-président de la Chambre des Députés, a adressé une lettre à M. Herriot, président du groupe radical-socialiste pour l'informer qu'il ne posera pas sa candidature au renouvellement du bureau de la Chambre pour l'année 1932 et qu'il le délègue à ses collègues du groupe à désigner son successeur à la vice-présidence.
MM. Vallat et Candace posent leur candidature
Paris, 9 janvier. — MM. Xavier Vallat et Gratien Candace ont annoncé, cet après-midi, dans les couloirs de la Chambre qu'ils poseraient leur candidature à la vice-présidence mardi prochain.

Un père et ses quatre fils chevaliers de la Légion d'honneur à Dunkerque

Dans la récente promotion des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur figure M. Georges Duvall, lieutenant de réserve d'artillerie.
Le père et les quatre fils de cette famille sont tous décorés de la Légion d'honneur.

Avant les funérailles de M. Maginot

Les manifestations de sympathie. — La mise en bière



En haut : LA CHAPELLE ARDENTE AVEC, AU PREMIER PLAN, LE GÉNÉRAL REQUIN. En bas : LA FOULE ATTEND PATIEMMENT, AVANT D'ÊTRE ADMISE À SALUER LE CORPS DU MINISTRE DÉFUNT. (Photo Keystone.)

LES FUNÉRAILLES
C'est aujourd'hui qu'aura lieu les funérailles de M. Maginot. La levée du corps se fera au ministère de la Guerre, à 8 h. 30 et la cérémonie religieuse commencera à 9 h., à la chapelle des Invalides.

Paris, 9 janvier. — Au ministère de la Guerre, la nuit dernière, la dépouille de M. Maginot a été veillée par huit officiers qui se sont relayés un par un toutes les demi-heures, ainsi que par les membres du Cabinet civil; mais, samedi matin, vers 8 heures, la garde d'honneur de jour a repris sa faction composée de quatre officiers du ministère de la Guerre.
Ce soir, les généraux Requin et Rouv, chef et chef-adjoint du cabinet de M. Maginot, et les colonels Delalande, amputé du bras gauche, commandant militaire du Sénat, et Le Bleu, commandant le 24^e régiment d'infanterie, qui assurèrent la première garde, prendront la dernière, rendant un suprême hommage à leur chef.

Dès 8 h. 30, ce sont les fonctionnaires du ministère de la Guerre et les militaires qui y sont affectés, qui débiteront dans le salon gris, à 9 heures, le public est admis à 10 heures.
LA DÉCORATION DE L'HOTEL DU MINISTÈRE
Les employés des Pompes funèbres ont commencé la décoration extérieure de l'hôtel de ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, où repose le corps de M. Maginot.
Le portail d'entrée surmonté du drapeau tricolore, orné de crêpe, enroulé de rubans blancs, sera orné de faisceaux de drapeaux recouverts d'un voile de gaze noire et de tentures portant l'initiale du ministre défunt.
Le Perron de l'hôtel ministériel recevra la même décoration funèbre, et le vestibule sera également garni de tentures noires laniées d'argent.

LE DÉFILE RUE SAINT-DOMINIQUE
Toute à matinée, ce fut encore un long défilé de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles, qui firent une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquantes, il y eut le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; MM. Albert Lebrun, président du Sénat; Rioult, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le Cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre.
Par ailleurs, M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, et M. Rouvin, gouverneur intérimaire de Madagascar, ont envoyé des télégrammes exprimant les condoléances des colonies aux régiments.
LE SALUT DU ROI ALPHONSE XIII
Enfin, à midi 30, le roi Alphonse XIII, accompagné de M. Quiñones de León et du duc de Miranda, arrive au ministère, reçu par le général Requin, entouré des officiers de l'état-major particulier du ministre. Il est conduit immédiatement dans le salon de M. Maginot. Le roi, toujours accompagné du général Requin, est ensuite conduit au premier étage pour présenter ses condoléances aux membres de la famille.
En termes délicats, il dit à la mère de M. Maginot combien il avait douloureusement ressenti le triste événement qui a frappé et combien il avait été affecté par la disparition d'un homme qu'il considérait comme un ami personnel et pour lequel il avait la plus grande admiration. Le roi a été ensuite reconduit jusqu'à sa voiture par le général Requin.

LE DÉPART DU 4^e RMT. EST PLACÉ PRÈS DU CATAFALQUE
Paris, 9 janvier. — Au début de l'après-midi, le drapeau du 4^e régiment d'infanterie territoriale appartenant au sergent Maginot a été apporté au ministère de la Guerre par un groupe de quatre sergents du 24^e régiment d'infanterie, accompagnés d'un adjudant. A la relève de la garde d'honneur de 14 h. le drapeau porté par l'un des sous-officiers a pris place sur le côté droit du catafalque faisant ainsi pendant au fanion ministériel.
Un public recueilli et encore plus nombreux, en raison de la semaine anglaise, a continué à défilé, tout l'après-midi ainsi que de nombreuses délégations d'anciens combattants et victimes de la guerre parmi lesquelles l'Association des médaillés militaires de la Meuse qui a déposé un drapeau au pied du catafalque; le bureau de l'Union nationale des combattants qui a déposé une palme de bronze, au nom du Conseil national de l'Union; l'Association nationale des Croix de guerre qui a remis une palme de bronze et une plaque destinée à être scellée sur la tombe de M. Maginot.
Par ailleurs, de nombreux visiteurs sont venus s'inscrire sur les registres ou rendre visite aux collaborateurs du ministre. Citons Mgr Seghal, vicaire du patriarcat maronite d'Antioche et de tout l'Orient; le général Létoury, de Vailreuil, gouverneur militaire de Metz.
Au début de l'après-midi une délégation des Vétérans américains du 1^{er} corps Benjamin Franklin N° 605 qui compte 500.000 soldats américains ayant combattu sur le front français, s'est rendue sous les ordres du capitaine Beaumont, commandeur du 1^{er} corps au ministère de la Guerre précédée de son drapeau.
(Lire la suite page 2.)

Le conflit sino-japonais

L'Angleterre ne suivra pas l'exemple des Etats-Unis
Londres, 9 janvier. — L'Office des Affaires étrangères communique que l'Angleterre ne s'associera pas à la démarche américaine à Tokio, pour appeler au gouvernement japonais les engagements contractés par les signataires du traité des neut-puissances, mais elle priera simplement l'ambassadeur japonais à Londres de commander à son gouvernement la confirmation des promesses faites par le Japon à Genève.

La Conférence de Lausanne commencera le 25 janvier

Berlin, 9 janvier. — La Conférence de Lausanne commencera le 25 janvier. On annonce à Berlin que cette date a été proposée par le Gouvernement français et que l'Angleterre et l'Allemagne l'acceptent.

M. Painlevé est souffrant

Nice, 9 janvier. — M. Paul Painlevé, venu dans le Midi pour se reposer quelques jours, a été atteint d'une trachéite qui le retient à la chambre. Il espère toutefois pouvoir être à Paris dès le début de la semaine.

Le général de Castelnuovo grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand à l'occasion de ses 80 ans

Le Saint-Père a voulu être le premier à féliciter le général de Castel-



(Photo H. Mance.)
LE GÉNÉRAL DE CASTELNUOVO

nuovo, président de la Fédération Nationale catholique, à l'occasion du 80^e anniversaire de sa naissance et il vient d'adresser, par l'intermédiaire de S. Ex. le nonce, au vénéré président et vaillant général, avec la bénédiction apostolique, la haute dignité de grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand.
Nonce apostolique, Paris.
Saint-Père heureux témoin général de Castelnuovo sentiments reconnaissants nombreux services rendus cause catholique daigne lui conférer grand-croix Saint-Grégoire-le-Grand et lui envoie de cœur sincère bienvenue bénédiction apostolique nouvelles félicités divines vaillant chrétien.
Cardinal Pacelli.

UN DRAME NAVRANT A ACHIET-LE-PETIT

Un héros de la guerre, trépané, tue sa femme, incendie son atelier et se suicide
Cabot était aux prises avec de graves difficultés financières. — C'est d'accord avec sa femme qu'il aurait commis son double forfait

La petite commune d'Achiet-le-Petit, du canton de Bapaume, et contenant une population de 450 habitants, vient d'être le théâtre d'un épouvantable drame qui dépasse en conception et en exécution ce qu'il est possible d'imaginer et qui ressemble plutôt à un acte de véritable folie furieuse.
Dans le cours de la nuit de vendredi à samedi, vers 1 heure du matin, un architecte nommé Cabot, 51 ans, a tué sa femme, née Eugénie Lotti, 46 ans, d'un coup de revolver à la tête gauche, alors qu'elle reposait dans son lit. Puis il mit le feu à un grand atelier de menuiserie qu'il exploitait. Remontant ensuite auprès du cadavre de sa femme, il se suicida en se trouvant la tempe droite d'un coup de revolver.
Après avoir tué sa femme, Cabot se précipita dans sa maison en détruisant à coups de marteau tout ce qui pouvait présenter une certaine valeur.

UN GLORIEUX SOLDAT

M. Eugène Cabot, né à Achiet-le-Petit, le 10 décembre 1881, s'était marié une première fois avec Mlle Georgette Boidin, mais il divorça. Il se remaria avec Céleste Lottin, sa seconde femme, âgée de 46 ans, en 1910, à la mairie du seizième arrondissement, à Paris, son épouse ha-

bitant à ce moment la rue Villehardouin, et de cette dernière union naquit un fils vivant à Paris.
La guerre étant survenue, Cabot s'engagea en septembre 1914. Il devint sergent aviateur, ne cessant de se distinguer par son énergie et son intrépidité. Il fut blessé plusieurs fois et fut malheureusement subir la trépanation.
Il fut l'objet de plusieurs citations, toutes plus élogieuses les unes que les autres; il fut décoré de la médaille militaire sur le champ de bataille.
D'une rare intelligence, Cabot, mettant à profit ses connaissances, vint comme tant d'autres dans les régions dévastées et on le trouva à Paris, secrétaire d'un architecte, puis il finit par travailler à son compte pendant quelques années.
En 1924, Cabot alla s'installer à Achiet-le-Petit et se mit à la disposition des habitants.
Très bon, courageux même, il voulait étendre ses affaires et s'adjoignit l'exploitation d'une entreprise de menuiserie.
Quoiqu'un peu âgé en raison de son long service militaire, il ne faut pas considérer dans la commune, mais, de puis quelque temps, des besoins d'ar-